

2018

# #MoisSansTabac

## En Bourgogne-Franche-Comté

**Newsletter N°2 – Juillet**



#MoisSansTabac a démontré son efficacité.

Lors de la première édition, en 2016, parmi les personnes interrogées, 2 millions ont fait une tentative d'arrêt au dernier trimestre. Parmi elles, 380 000 déclarent avoir fait une tentative d'arrêt en lien avec #MoisSansTabac.

De plus, 67 % des personnes qui déclarent avoir tenté d'arrêter en lien avec le dispositif ont utilisé une aide.

C'est un résultat encourageant car ces aides augmentent les chances de succès.

En 2017, en BFC, vous avez été nombreux (130) à vous impliquer et à vous mobiliser pour cet évènement. Ceci a favorisé l'inscription de 6 278 personnes sur le site [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr) et la mise en place de 192 actions.

Cette année encore, nous comptons sur **vosre soutien** pour mettre toutes les chances du côté des fumeurs.

## Point sur l'avancement en région

**Comité de pilotage restreint** : le prochain aura lieu début septembre (date en cours de validation)

**Groupe de travail communication** : 1<sup>ère</sup> réunion le 12 juillet, la prochaine est prévue le 21 août.

**Journées départementales** : **Save the date!**

Elles permettront d'informer l'ensemble des partenaires régionaux sur l'opération #MoisSansTabac et de les aider dans la mise en œuvre de leurs actions.

- Côte-d'Or : 17 septembre
- Doubs : 8 octobre
- Haute-Saône : en cours
- Jura : en cours
- Nièvre : 10 septembre

- Saône-et-Loire : 18 septembre
- Nord Franche-Comté : en cours
- Yonne : 18 septembre

Des invitations vous seront envoyées prochainement avec les informations concernant le contenu, les horaires et les lieux.

En attendant, vous pouvez faire part de vos besoins/attentes pour ces journées départementales à [moisanstabac@ireps-bfc.org](mailto:moisanstabac@ireps-bfc.org).

*Cette année, le comité de suivi ne sera pas organisé pour éviter les doublons avec les journées départementales. Celles-ci ont été privilégiées dans la mesure où elles permettent également les échanges avec les partenaires.*



## News de Santé publique France

**Journée ambassadeurs** : la prochaine aura lieu le 18 septembre 2018

**Outils personnalisables et charte graphique** : Santé publique France mettra à disposition des acteurs et partenaires de l'opération, des outils de communication génériques et non modifiables (affiches, dépliants, flyers...) sur commande via le site [tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr).

Vous pourrez personnaliser les outils de communication (intégrer votre logo). Pour cela, vous devrez signer la **lettre d'engagement** (jointe à cette newsletter) et vous conformer à ses indications.

Une fois la lettre retournée, vous recevrez la charte graphique d'utilisation des visuels et les fichiers permettant la personnalisation des outils.

## Partenaires et actions locales

**Vous souhaitez renouveler l'opération #MoisSansTabac ?**

Santé publique France vous propose un support de communication powerpoint permettant de dresser un rapide bilan de l'opération 2017 et de présenter l'édition 2018 à vos équipes et partenaires. Vous pourrez ajouter, dans la dernière diapositive, **un bilan adapté à votre structure**, sur la base de vos actions en 2017.

Ce support vous est adressé en pièce jointe.

**Vous souhaitez valoriser vos actions ?**

Un tableau de recueil des actions a été élaboré afin de **répertorier les actions** qui seront mises en place en 2018.

Une fois complété, adressez ce tableau (pièce jointe) au chargé de projets Ireps de votre département (coordonnées ci-dessous).

Les informations concernant vos actions seront **diffusées sur le site de l'ARS BFC**, ainsi que via **les réseaux sociaux**.

Si vous créez un visuel pour vos actions n'hésitez pas à l'envoyer joint au tableau.

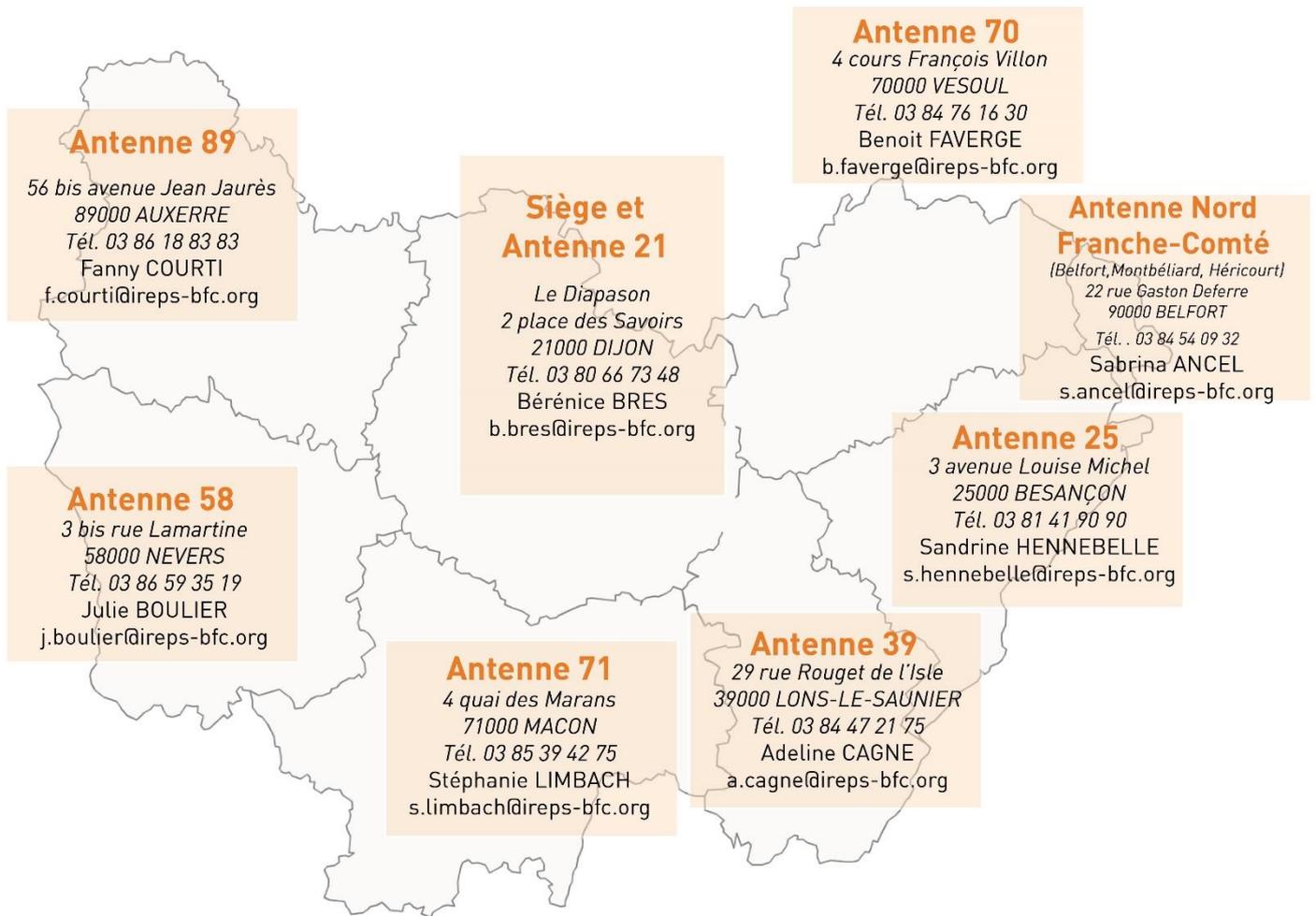
## Contacts

Vous êtes intéressés par l'opération #Mois Sans Tabac et souhaitez participer?

L'Ireps peut vous apporter des **conseils** ou un **appui méthodologique** dans la mise en œuvre de votre projet.

Vous pouvez contacter le chargé de projet de votre département.

# #MoisSansTabac en BFC



Pour toute question relative à l'opération #MoisSansTabac, contactez :

Anaëlle Bidalot  
Ambassadrice #MoisSansTabac en BFC

[moisanstabac@ireps-bfc.org](mailto:moisanstabac@ireps-bfc.org)

03 80 66 87 66

